

Réf: Dossier N° : 55330

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DES MINES ET DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE » en abrégé «SIDEMCI »

Siège social : ABIDJAN - COCODY Angré, Bd Hôtel Village -Lot 4462,
Ilot 408, Terrain Sotra, 11 BP 276 ABJ 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 11 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE DES MINES ET DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE » en abrégé «SIDEMCI ».

Objet: Prospection et exploitation de mines ; Extraction des minéraux, des substances minérales et des métaux ; Génie civil, Génie rural, bâtiments et travaux publics (BTP) ; Import / export de marchandises ; Promotion immobilière ; Prestation de divers services. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY Angré, Bd Hôtel Village -Lot 4462, Ilot 408, Terrain Sotra, 11 BP 276 ABJ 11

GERANT: Monsieur ADOU KOFFI RODRIGUE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26634 du 11/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23974 du 11/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

